

Bilan simplifié de la section MOSELLE pour l'année 2022

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	5063	4488	575	681	Fonds syndicaux	23200	23200
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	5063	4488	575	681	report à nouveau	-17853	-13304
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-1186	-4549
					Total(1)	4161	5347
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	3586		3586	4666	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	8649	4488	4161	5347	total(1+2+3+4+5)	4161	5347

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	20718	25704	Produits d'exploitation(1)	19533	21017
achats	1172	1141	Cotisations	16204	1542
autres charges externes	1407	1851	Subventions	1678	18225
autres services extérieurs	8909	12382	Autres produits	0	0
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	1651	1250
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	9125	10225			
Dotations aux amortissements et provisions	105	105			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	0	137
Charges exceptionnelles(3)	0	0	Produits exceptionnels(3)	0	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement		
			report des ressources non utilisés		
			des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	20718	25704	total(1+2+3+4)	19533	21155
Solde créditeur:Excedent	0		Solde débiteur:Déficit	-1186	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de Moselle

Exercice clos au 31 décembre 2022

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 4161 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un déficit de 1186 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Méthodes de calcul des dépréciations ou **Néant si aucune**

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Deux exemples de dépenses importantes ↵

Néant si aucun fait important.

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Dans le cadre de ses actions de solidarité, il a été accordé dans l'exercice par notre syndicat des aides pour un montant de 100 euros.

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 3 salariés dont :
 - 1 employé, Responsable courrier
 - 2 cadres : Secrétaire départementale, trésorier départementale

Bilan des ressources de la section MOSELLE pour l'année 2022

Ressources de l'année 2022	
Cotisations reçues.....	16 203,50 €
Reversement de cotisations.....	8 020,70 €
Subventions reçues.....	1 678,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	0,00 €
Produits financiers perçus.....	0,00 €
Total des ressources.....	9 860,80 €